Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Sylviculture, veuillez visiter :
bpsylviculture.fr/annales-sujets-et-corriges

SESSION 2026
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

BREVET PROFESSIONNEL - RESPONSABLE DE CHANTIERS FORESTIERS

ÉVALUATION EN UNITÉS CAPITALISABLES : COMPÉTENCES DE PILOTAGE DE CHANTIER ET DE FONCTIONNEMENT DE L'ENTREPRISE

Coefficient : Aucun coefficient national d'épreuve **Durée : 180 minutes**

Matériel autorisé : **L'usage d'une calculatrice est autorisé pour les calculs de gestion.**

Le sujet comporte **10 pages** numérotées de 1/10 à 10/10. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Documents techniques joints au sujet et calculatrice autorisés.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES : FORÊTS & CHANTIERS DU MORVAN, ENTREPRISE FICTIVE DE TRAVAUX FORESTIERS SITUÉE À CHÂTEAU-CHINON, NIÈVRE

Vous êtes responsable d'un chantier de travaux forestiers pour Forêts & Chantiers du Morvan, entreprise fictive constituée sous la forme d'une SARL. Elle emploie 8 salariés et intervient en bûcheronnage manuel et en travaux sylvicoles pour des propriétaires forestiers et des coopératives. L'entreprise se positionne sur la qualité du travail, le respect des prescriptions de chantier et la réactivité locale.

Un désaccord est survenu avec un client au sujet d'une prestation de dégagement de plantation. Dans le même temps, la direction étudie l'acquisition d'un outil de débroussaillage porté et doit apprécier la rentabilité de cette décision. À partir des documents fournis, analysez la situation contractuelle, établissez un diagnostic de l'entreprise et exploitez les données de gestion.

Les documents décrivent un cas pédagogique fictif. Les textes juridiques reproduits sont les références à appliquer pour les questions posées. Le diplôme BP Responsable de chantiers forestiers est organisé en unités capitalisables : le présent support ne constitue pas une épreuve nationale écrite dotée d'une durée ou d'un coefficient national.

Partie 1 : Analyse juridique de la relation contractuelle (7 points)

Qualifier les faits et raisonner selon le syllogisme juridique

La SARL Forêts & Chantiers du Morvan a accepté, le 4 avril 2026, un devis signé par la coopérative Bois des Hauts, portant sur le dégagement manuel de 12 hectares pour un prix forfaitaire de 7 200 euros hors taxes. Le devis prévoit une intervention achevée au plus tard le 30 juin 2026 et précise que les rémanents seront disposés en andains selon le plan annexé. Le chantier a été achevé le 28 juin. Le client conteste une partie du travail et retient 1 800 euros sur la facture, au motif que des secteurs seraient insuffisamment dégagés. Le procès-verbal de réception signé le 28 juin mentionne une réserve portant sur 0,5 hectare, sans autre réserve. Le devis ne prévoit ni pénalité ni procédure particulière de réclamation. Utilisez les articles reproduits dans le DT 1.

Chronologie et éléments contractuels

Date	Événement	Élément utile à l'analyse
4 avril 2026	Devis accepté	Prestation, prix et délai convenus
28 juin 2026	Achèvement et réception	Réserve écrite limitée à 0,5 hectare
Après réception	Retenue sur facture	1 800 euros retenus par le client

Données du cas à qualifier par le candidat.

1.1 (1 point) Qualifiez juridiquement les parties, l'accord conclu et l'obligation de paiement contestée. Distinguez les faits utiles des faits qui ne sont pas nécessaires à la résolution du litige.

1.2 (1 point) Formulez précisément le problème de droit auquel l'entreprise doit répondre au sujet de la retenue de 1 800 euros.

1.3 (2 points) Énoncez les règles de droit applicables en vous appuyant sur les articles du Code civil reproduits dans le DT 1. Expliquez notamment la force obligatoire du contrat et les conséquences possibles d'une inexécution contractuelle.

1.4 (3 points) Appliquez les règles aux faits et proposez une solution motivée. Votre réponse doit suivre le syllogisme juridique : qualification juridique des faits, problème de droit, règle applicable, solution de l'espèce. Précisez les démarches et éléments de preuve que l'entreprise devrait réunir avant de contester la retenue.

Partie 2 : Diagnostic managérial et stratégique (7 points)

Analyser l'environnement, les ressources et les choix de l'entreprise

La direction envisage de développer les prestations sylvicoles auprès des propriétaires forestiers du secteur. Elle constate une demande croissante pour des interventions documentées et réalisées dans les délais, mais fait face à des difficultés de recrutement et à une hausse du coût des consommables. Les données du DT 2 décrivent l'environnement et les ressources de l'entreprise. Distinguez les facteurs externes des facteurs internes et justifiez vos propositions à partir des documents.

Repères pour l'analyse stratégique

Dimension	Information fournie	Conséquence possible pour l'entreprise
Politique et réglementation	Renforcement des exigences de traçabilité des interventions	.....
Économique	Hausse du coût des carburants et consommables	.....
Social	Difficulté locale de recrutement de salariés qualifiés	.....
Technologique	Outils de suivi numérique des chantiers accessibles aux petites entreprises	.....
Environnemental	Demande accrue de préservation des sols et des peuplements	.....
Légal	Obligations de prévention et de sécurité au travail	.....

Compléter le diagnostic à partir du DT 2.

2.1 (2 points) À partir du DT 2, établissez une analyse PESTEL. Pour chacune des six dimensions, identifiez au moins un facteur et expliquez son effet possible sur l'activité de l'entreprise.

2.2 (2 points) Présentez un diagnostic SWOT comportant au moins deux forces, deux faiblesses, deux opportunités et deux menaces. Pour chaque élément, indiquez s'il relève de l'environnement interne ou externe et justifiez-le par une donnée du dossier.

2.3 (1,5 point) Analysez le choix de développer les prestations sylvicoles en tenant compte des ressources de l'entreprise, de son positionnement et des risques identifiés. Distinguez les avantages attendus des contraintes de mise en œuvre.

2.4 (1,5 point) Proposez deux actions opérationnelles et hiérarchisées pour améliorer la relation client et la maîtrise des chantiers. Pour chacune, précisez l'objectif, la personne responsable et un indicateur de suivi mesurable.

Partie 3 : Analyse économique et décision d'investissement (6 points)

Exploiter les données financières et calculer un seuil de rentabilité

La direction étudie l'achat d'un outil de débroussaillage porté. Le prix d'achat est de 18 000 euros hors taxes. Pour l'analyse simplifiée demandée, l'entreprise estime les charges fixes annuelles directement liées à l'investissement à 4 500 euros et les charges variables à 30 euros par heure d'utilisation. Le tarif facturé au client est de 75 euros par heure. Les prévisions de la première année sont de 220 heures facturées. Les données de l'exercice précédent figurent au DT 3. Tous les calculs doivent être présentés, arrondis à l'euro près sauf indication contraire. Dans cette analyse simplifiée, le coût d'achat est exclu des charges fixes annuelles et doit être examiné séparément comme investissement initial.

Données de l'activité projetée

Donnée	Valeur
Tarif de facturation par heure	75 euros
Charge variable par heure	30 euros
Charges fixes annuelles liées à l'activité	4 500 euros
Volume prévisionnel facturé	220 heures
Investissement initial	18 000 euros

Valeurs hors taxes fournies pour les calculs.

3.1 (1 point) À partir du compte de résultat simplifié du DT 3, calculez la marge commerciale sur prestations, définie ici comme le chiffre d'affaires diminué des achats et consommations directement liés aux chantiers. Donnez le montant et le taux de marge correspondant au chiffre d'affaires.

3.2 (1,5 point) Pour l'outil projeté, calculez la marge sur coût variable par heure, le chiffre d'affaires prévisionnel annuel et le résultat prévisionnel simplifié de l'activité, avant prise en compte de l'investissement initial.

3.3 (1,5 point) Calculez le seuil de rentabilité en heures facturées selon la formule : seuil en heures = charges fixes annuelles divisées par marge sur coût variable unitaire. Indiquez le chiffre d'affaires correspondant et comparez le seuil au volume prévisionnel de 220 heures.

3.4 (2 points) Formulez une recommandation argumentée sur l'investissement. Appuyez-vous sur les résultats des calculs, sur l'investissement initial de 18 000 euros et sur au moins deux risques ou hypothèses à vérifier avant la décision. Ne confondez pas le résultat annuel simplifié et le délai de récupération de l'investissement.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : ÉLÉMENTS CONTRACTUELS ET TEXTES APPLICABLES

Cas fictif : devis de travaux forestiers de 12 hectares accepté le 4 avril 2026, pour un prix forfaitaire de 7 200 euros hors taxes, avec achèvement prévu au plus tard le 30 juin 2026. Le devis prévoit la disposition des rémanents en andains selon un plan annexé. Le chantier est achevé et réceptionné le 28 juin 2026. Le procès-verbal porte une réserve écrite limitée à 0,5 hectare. Le client retient 1 800 euros sur la facture en invoquant des secteurs insuffisamment dégagés. Aucun accord écrit de réduction de prix n'est fourni.

Code civil, article 1103 : « Les contrats légalement formés tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faits. »

Code civil, article 1104 : « Les contrats doivent être négociés, formés et exécutés de bonne foi. Cette disposition est d'ordre public. »

Code civil, article 1217 : « La partie envers laquelle l'engagement n'a pas été exécuté, ou l'a été imparfaitement, peut : refuser d'exécuter ou suspendre l'exécution de sa propre obligation ; poursuivre l'exécution forcée en nature de l'obligation ; solliciter une réduction du prix ; provoquer la résolution du contrat ; demander réparation des conséquences de l'inexécution. Les sanctions qui ne sont pas incompatibles peuvent être cumulées ; des dommages et intérêts peuvent toujours s'y ajouter. »

Code civil, article 1231-1 : « Le débiteur est condamné, s'il y a lieu, au paiement de dommages et intérêts soit à raison de l'inexécution de l'obligation, soit à raison du retard dans l'exécution, s'il ne justifie pas que l'exécution a été empêchée par la force majeure. »

Aucun arrêt de la Cour de cassation n'est reproduit dans ce dossier : la résolution de la question doit être fondée sur les faits et les textes ci-dessus. Le candidat ne doit pas attribuer à une décision de justice un extrait ou un attendu qui ne figure pas dans le dossier.

Pièces contractuelles communiquées

Pièce ou fait	Contenu	Utilité éventuelle
Devis accepté	Prix, superficie, délai et disposition des rémanents	Établir les obligations convenues
Procès-verbal de réception	Réserve écrite concernant 0,5 hectare	Délimiter la contestation documentée
Facture	Prix forfaitaire de 7 200 euros hors taxes	Établir la créance facturée
Retenue du client	1 800 euros	Établir le montant contesté

Synthèse des éléments disponibles dans le cas.

DT 2 : DONNÉES DE DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE DE L'ENTREPRISE

Les éléments ci-dessous décrivent la situation fictive de Forêts & Chantiers du Morvan en 2026. Ils sont fournis pour l'analyse de l'environnement et des ressources internes. Les données ne

constituent pas une étude statistique nationale.

Éléments internes et environnementaux

Catégorie	Élément observé
Interne	8 salariés ; équipe stable connaissant les secteurs forestiers locaux
Interne	Réputation locale de qualité ; suivi des réclamations encore principalement oral
Interne	Capacité financière limitée ; achat de matériel soumis à arbitrage de trésorerie
Politique et réglementation	Les donneurs d'ordre demandent davantage de traçabilité et de preuves de réalisation
Économique	Hausse des prix des carburants et consommables ; activité dépendante des commandes saisonnières
Social	Difficulté de recrutement local de salariés qualifiés en travaux forestiers
Technologique	Des outils numériques de planification et de compte rendu de chantier sont accessibles aux petites entreprises
Environnemental	Les clients accordent une attention accrue à la préservation des sols et des peuplements
Légal	L'employeur doit organiser la prévention des risques professionnels et fournir des consignes adaptées aux chantiers
Commercial	La coopérative cliente demande des délais fiables et un compte rendu documentant les réserves éventuelles

Données du cas fournies à des fins d'analyse.

DT 3 : DONNÉES COMPTABLES ET FINANCIÈRES SIMPLIFIÉES

Les montants de l'exercice N sont exprimés en euros hors taxes. Pour les calculs de la question 3.1, la marge sur prestations est définie comme le chiffre d'affaires diminué des achats et consommations directement liés aux chantiers. Pour l'étude de l'outil, appliquer les hypothèses énoncées dans la partie 3.

Compte de résultat simplifié de l’exercice N

Poste	Montant en euros
Chiffre d’affaires	420 000
Achats et consommations directement liés aux chantiers	126 000
Charges de personnel	188 000
Autres charges externes	62 000
Dotations aux amortissements	18 000
Résultat d’exploitation simplifié	26 000

Données fictives communiquées par l’entreprise.

Hypothèses de l’activité avec l’outil projeté

Poste	Valeur
Investissement initial	18 000 euros
Tarif facturé	75 euros par heure
Charge variable	30 euros par heure
Charges fixes annuelles liées à l’activité	4 500 euros
Volume prévisionnel	220 heures par an

Montants hors taxes, selon les hypothèses de la partie 3.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : analyses des parties 1, 2 et 3

À RENDRE AVEC LA COPIE

Compléter les tableaux ci-dessous. Pour les réponses juridiques, présenter explicitement chacune des étapes du syllogisme. Pour les calculs, inscrire la formule, les valeurs utilisées, le résultat et l'unité. Les tableaux ne remplacent pas les justifications demandées dans les réponses rédigées.

Grille d'analyse juridique de la situation

Étape du raisonnement	Réponse du candidat
Qualification juridique des faits et des parties	.....
Problème de droit	.....
Règle de droit applicable	.....
Solution motivée de l'espèce et démarches proposées	.....

Tableau de diagnostic SWOT

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

Calculs de gestion

Indicateur	Formule et calcul	Résultat
Marge sur prestations de l'exercice N	.....	.....
Taux de marge sur chiffre d'affaires	.....	.....
Marge sur coût variable par heure	.....	.....
Chiffre d'affaires annuel prévisionnel	.....	.....
Résultat annuel simplifié de l'activité projetée	.....	.....
Seuil de rentabilité en heures	.....	.....
Chiffre d'affaires au seuil de rentabilité	.....	.....

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.